

« Partageons la montagne » n'y va pas par 4 chemins

UBAYE

L'intitulé de l'association de randonneurs annonce sans détour ses objectifs

Le centre Séolane accueille, demain, dès 8 h 30, une Journée d'échanges sur le partage de l'espace naturel pastoral, organisé par le Conseil départemental en lien avec la Direction Départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations et le Comité départemental olympique et sportif. Un thème en parfaite adéquation avec l'objet de l'association « Partageons la montagne » qui a récemment tenu sa première assemblée générale au gîte de L'Ardoisière, à Jausiers.

Cette association, forte d'une cinquantaine de membres de l'Ubaye mais aussi du 04 et d'autres départements, avait été lancée il y a un an à la suite de la violente attaque de chien de protection subie par un randonneur. Sa première action avait consisté au lancement d'une pétition en ligne pour dire « Stop aux agressions de patous ».

« Nous demandons simplement à pouvoir randonner en toute sécurité »

À ce jour, elle a déjà recueilli 1268 signatures auprès de randonneurs qui aspirent à se balader sans peur et, comme le laissent entendre le nom de l'association, à partager sereinement la montagne avec les troupeaux.

« L'objectif de notre association est bien de poser la question du partage de la montagne et pas de nous opposer aux bergers et aux éleveurs ni de nous positionner sur le loup », souligne Patricia Jerret, la présidente entourée de Martine Caillaud et Katy Vincent, secrétaire et trésorière. « Nous demandons simplement à pouvoir randonner en toute sécurité sans être confrontés à des patous non éduqués et agressifs. Tous les conseils donnés par les



L'association « Partageons la Montagne » a tenu son assemblée générale au gîte L'Ardoisière et sera présente lors de la Journée d'échanges prévue demain à Séolane.

PHOTO S.A.

FORMER RANDONNEURS... ET BERGERS

Face à la problématique liée à l'agressivité des chiens de protection, « Partageons la montagne » se veut force de proposition.

L'association préconise qu'un test de comportement en situation, dans les alpages, soit mené afin de permettre d'évaluer leurs capacités dans leur mission de protection du troupeau et leur agressivité potentielle vis-à-vis de l'homme. L'accès aux alpages doit être interdit aux chiens potentiellement agressifs vis-à-vis de l'homme.

L'association milite également pour la formation des éleveurs et des bergers à l'éducation et à la socialisation des chiens de protection.

« Aujourd'hui, des consignes sont données aux randonneurs mais aucune formation n'est organisée à destination des bergers. Rappeler leurs chiens et éloigner les troupeaux des sentiers pourraient pourtant éviter des agressions », souligne l'association joignable sur son site internet sur www.partageonslamontagne.fr et dont la pétition est toujours en ligne sur www.change.org/p/pour-que-cessent-les-agressions-de-patous-sur-les-randonneurs.

campagnes d'information aux randonneurs et aux vététistes sur les comportements à adopter face aux chiens de protection des troupeaux sont alors inefficaces. Contrairement à ce que l'on pourrait penser, les cas d'agression et de morsure ne sont pas le fait de randonneurs imprudents mais bien de chiens qui représentent un réel danger parce qu'incontrôlables. »

Pour « Partageons la montagne », il est urgent que des mesures appropriées soient prises afin que la montagne redevienne un « espace partagé » entre ceux qui y travaillent à savoir les éleveurs et les bergers et les randonneurs qui, légitimement, veulent pouvoir y pratiquer leur loisir en toute sécurité.

Sylvie ARNAUD